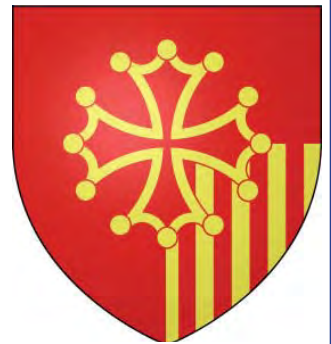


# APOSTOL



Juin 2018 - N° 121

Gratuit dans nos chapelles

FABRÈGUES ∞ RODEZ ∞ MILLAU ∞ BOIRARGUES ∞ NARBONNE ∞ PERPIGNAN

## Garder la foi



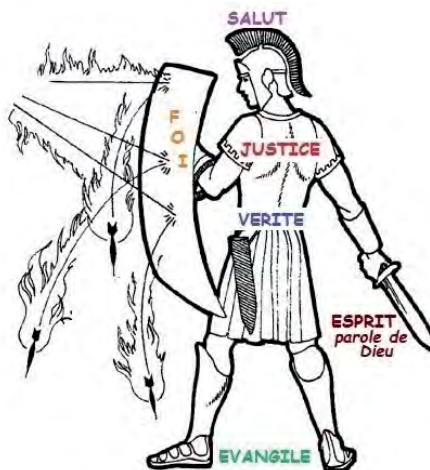
« Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ? - La foi », avons-nous répondu au jour de notre baptême. Parce que jointe à la charité, elle donne la vie éternelle. Ce trésor de la foi nous fait adhérer à tout ce que Dieu a révélé. Quel est son organe de transmission ? L'Eglise catholique.

Malheureusement, en adoptant le concile Vatican II, les hommes d'Eglise ont préféré l'esprit des Lumières né de la Franc-Maçonnerie à celui de l'unique Lumière qu'est le Christ. Par conséquent, c'est dans l'ensemble comme dans le détail que la religion a été dévoyée. Le livre de Monseigneur Lefebvre Ils l'ont découronné est très éclairant sur le sujet. Lisons-le et formons nos jeunes.

Aussi, pour conserver et transmettre à nos enfants la foi, les bonnes moeurs et les sacrements communiqués par Notre Seigneur Jésus-Christ à son Eglise, il importe donc de nous préserver du concile Vatican II, de sa liturgie et de ses modèles.

Il en est de même à l'égard de tous ceux qui, quoique fidèles à la liturgie d'avant Vatican II, le reconnaissent cependant comme salutaire et adoptent son état d'esprit. Dans nos régions nous pensons no-

tamment à la Fraternité Saint Pierre, à l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre et à l'abbaye Sainte-Marie de Lagrasse. Le ver est dans le fruit. Prions pour qu'ils l'en extirpent au plus vite.



EPHÉSIENS 6 :10-17

Restons humbles cependant car nous ne sommes pas au-dessus des autres. Dépassons les élans de colère, de tristesse, de crainte, de haine, de désespoir et le trop plein d'audace que nous pourrions éprouver vis-à-vis de ceux qui ne pensent pas comme nous. Lorsque la raison est maîtresse de ces passions, l'âme y voit clair : elle pense droitement (sans jugement téméraire à tout va), nous fait agir prudemment et charitablement.

Tel est l'exemple que nous laisse Monseigneur Marcel Lefebvre. Nous célébrons le trentième anniversaire d'un acte exceptionnel que la Providence lui inspira. A cause de la nécessité dans laquelle l'Eglise se trouvait, il sacra des évêques sans l'autorisation du pape. Le résultat est à la mesure de la gravité de l'acte posé : l'Eglise catholique romaine continue de transmettre sans le corrompre le trésor de la foi, des bonnes moeurs et des sacrements.

Abbé Jean-Marie MAVEL

## « Opération survie »



30 juin 1988 : deux évêques le matin, six le soir, des remous à n'en plus finir. Voilà ce qu'un observateur extérieur pourrait dire à l'occasion des sacres effectués par Monseigneur Marcel Lefebvre et Monseigneur de Castro-Mayer à Ecône. Pour un observateur averti, il s'agit bien d'une « opération survie » pour la Tradition, pour la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et les différentes communautés religieuses qui se sont rapprochées d'elle. Revenons sur cet événement capital de l'Histoire de l'Eglise.

Le Concile Vatican II a été clôturé le 08 décembre 1965, instaurant la révolution dans l'Eglise ; le 03 avril 1969, le Novus Ordo Missae est promulgué ; enfin, faisant de cet esprit révolutionnaire une loi, le Nouveau Code de Droit Canon remplace le Code de 1917 le 25 janvier 1983. Le point d'orgue est mis, la machine broyeuse de l'Eglise et des âmes prend sa vitesse de croisière. Face à un tel renversement de ce que l'Eglise a toujours enseigné, il était impossible de rester les bras croisés. Monseigneur Lefebvre fonde donc la Fraternité le 1<sup>er</sup> novembre 1970. Celle-ci connaît un développement extraordinaire, des prêtres sont envoyés sur tous les continents, de nouveaux prieurés sont fondés, de nouveaux districts, de nouveaux séminaires afin d'accueillir tous ceux qui veulent garder la foi et faire ce que l'Eglise a toujours fait.

Les actes graves de la part de l'église conciliaire se succèdent, toujours plus graves, entraînant la perte de nombreuses âmes et le trouble de nombreuses intelligences. La goutte qui va faire déborder le vase et déclencher la suite des événements est le scandale d'Assise. Le 25 janvier 1986, Jean-Paul II annonce « une rencontre spéciale de prière pour la paix dans la ville d'Assise » et cela avec les représentants de nombreuses fausses religions. Monseigneur Lefebvre réagit à cette annonce : « C'est diabolique, c'est une insulte à Notre Seigneur Jésus-Christ ». Le 28 octobre 1986, cette réunion a lieu, et le 2 décembre, Monseigneur Lefebvre et Monseigneur de Castro-Mayer signent une déclaration condamnant le « scandale sans mesure et sans précédent ».

En 1974, le père Calmel O.P. avait écrit à Monseigneur Lefebvre pour lui dire qu'il devra, un jour, sacrer un évêque pour prendre sa suite. En 1981, ce dernier y songe depuis son lit d'hôpital. S'il mourrait, qu'advierait-il de la Fraternité, de la Tradition, du combat pour l'Eglise de toujours ? Certes, Rome promet un document autorisant un sacre, mais si finalement celui-ci était refusé ? Allait-il falloir poser cet acte d'un sacre épiscopal sans mandat du Saint-Siège, acte qui pourrait passer pour schismatique ? La question est grave. Monseigneur prend donc conseil auprès de plusieurs personnes. Les abbés Philippe Le Pivain et Josef Bisig affirment que ce serait nier le primat de juridiction de Rome, les abbés Bernard Tissier de Mallerais, Richard

Williamson et Alain Lorans contestent en disant que cela serait vrai dans une situation normale de l'Eglise. La fracture se profile... « Je n'agirai donc pas contre le Saint-Siège puisque j'agirai pour sauver le sacerdoce catholique » écrit Monseigneur.

C'est toute une série de tractations entre Rome et Monseigneur Lefebvre qui commence. L'annonce, même la simple menace de sacres effraie le Saint-Siège. Le cardinal Ratzinger agite sous le nez de Monseigneur l'épouvantail du schisme ce à quoi ce dernier répond que ce n'est pas lui qui est en rupture avec Rome, mais le concile et les acteurs d'Assise. Cependant, Monseigneur Lefebvre reste prudent, ce n'est pas un acte à poser à la légère, et il n'hésite pas à repousser la date en fonction des ouvertures de Rome. Mais rien n'aboutit, alors le 2 février 1988 l'archevêque annonce les sacres pour le 30 juin. C'est l'effervescence ! Nouvelles discussions, nouvelles promesses de Rome, signature d'un protocole d'accord aussitôt rompu, les rebondissements sont nombreux. Le 13 juin, les quatre élus se montrent publiquement à Ecône. Les médias se déchaînent ! Les libéraux tentent un dernier effort pour conjurer ce qu'ils jugent



être un acte schismatique. Peine perdue ! Par amour de l'Eglise de toujours et du sacerdoce catholique, Monseigneur Lefebvre ne recule pas. Le 29 juin, quinze prêtres sont ordonnés, le lendemain, dix mille fidèles assistent à un acte historique pour l'Eglise, le sacre épiscopal des abbés Fellay, Tissier de Mallerais, Williamson et de Galarreta par

leurs Excellences Monseigneur Lefebvre et Monseigneur de Castro-Mayer.

La déchirure se fait. L'excommunication est fulminée. Les timorés quittent le navire. Dom Gérard est le premier à se mettre à l'écart. Le 2 juillet 1988, par le Motu proprio *Ecclesia Dei adflicta* est créée une commission pontificale chargée de s'occuper de ceux qui préféreront quitter la Fraternité Saint-Pie X. Après Dom Gérard, ce sera la fondation de la Fraternité Saint Pierre. D'autres congrégations se rattacheront à la commission par la suite, comme l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, les chanoines de Lagrasse, l'Institut du Bon Pasteur, l'abbaye de Fontgombault, l'Institut de la Sainte Croix de Riaumont, la Fraternité Saint Vincent Ferrier, et j'en passe... Tous acceptent, au moins sur le principe, le concile Vatican II, donc ses erreurs, et la nouvelle messe. Préférant l'expression extérieure de la foi par la liturgie à la foi elle-même, ces communautés gardent un vernis « traditionaliste » sans combat de la foi ni dénonciation des erreurs.

La Fraternité, elle, continue ce combat pour la foi, pour l'Eglise, pour le salut des âmes, et donc pour la Messe, dût-elle passer pour désobéissante.

Abbé François BRUNET de COURSSOU

## Obéissance et foi



Selon Saint Thomas d'Aquin la véritable obéissance se situe entre deux erreurs, soit par défaut, soit par excès : désobéissance et fausse obéissance (IIa IIae qu.104, a.5 ad 3). De nos jours, la deuxième erreur est commune parmi les catholiques qui, lorsqu'ils suivent les ordres de quitter la Tradition, pensent être obéissants.

Erreur par défaut Désobéissance	Véritable Obéissance	Erreur par excès Fausse obéissance
Ma propre conscience est mon autorité absolue.	Dieu par son Eglise, a une autorité absolue sur ma conscience. <b>Mais</b> en dernier ressort, il veut que je sois le juge, si la hiérarchie quitte son enseignement. L'obéissance aux hommes a des limites. Gal. I, 8-9	La hiérarchie ecclésiastique est l'autorité absolue donc l'obéissance sans limite.
Le pape n'a pas d'autorité sur moi.	Le pape, comme vicaire du Christ, a reçu du Christ l'autorité directe sur toute l'église, <b>Mais</b> il n'est pas infaillible dans tout ce qu'il dit ou fait. Vatican I, <u>Pastor Aeternus</u>	Le pape est infaillible dans tout ce qu'il dit ou fait.
Aucun respect n'est dû aux « supérieurs ».	Les supérieurs légitimes doivent être respectés comme représentant du Christ, <b>Mais</b> s'ils blessent gravement la foi catholique, il faut leur résister, même en public. Gal. II, 14	Je ne dois jamais critiquer mes supérieurs. Quelles que soient les circonstances.
Je n'obéirai pas aux hommes, même s'ils prétendent être ministres de Dieu, qu'ils soient évêques ou prêtres.	J'obéirai joyeusement aux ministres de Dieu évêques ou prêtres légitimes, <b>Mais</b> pas quand je sais qu'ils me détournent de Dieu.	J'obéirai aux évêques et aux prêtres, même quand ils désobéissent à Dieu en abandonnant la Tradition.
Je proteste contre les chefs de l'Eglise qui prétendent avoir l'autorité.	Je respecterai toujours les autorités ecclésiastiques en tant que telles (Jn. XVIII, 23 ; Actes XXIII, 5) <b>Mais</b> je ne suivrai pas les chefs qui violent les traditions de la Foi.	Quiconque proteste contre ce que l'Eglise officielle fait ou dit est protestant.
Les punitions de l'Eglise, comme l'excommunication ou la suspension, sont nulles.	Les sanctions de l'Eglise sont des instruments terrifiants de la Loi de Dieu quand elles sont valides, <b>Mais</b> quand elles sont sans fondement, elles sont invalides. Code de 1917 : Cn 2242 Code de 1983 : Cn 1321	Même les suspensions ou excommunications injustes obligent.
Je n'assisterai à aucune messe catholique.	Je dois assister à la messe catholique. <b>Mais</b> je ne suis pas tenu d'assister à la nouvelle messe car elle détruit la Foi catholique.	Je dois assister à la messe protestantisée si mes supérieurs me le demandent.
O Galates insensés qui a pu vous fasciner, vous qui avez eu sous les yeux le tableau de Jésus-Christ crucifié ?..Vous couriez si bien ! Qui vous a empêché de suivre la vérité ? Gal. III, 1 ; V, 7	<b>Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.</b> Actes, V, 29 Il n'y a pas de raison d'accuser de désobéissance ceux qui obéissent à Dieu plutôt qu'aux hommes, car si la volonté des gouvernements s'oppose à la volonté et aux lois de Dieu, ces gouvernants sortent des limites de leur propre pouvoir et ils pervertissent la justice. Alors leur autorité n'a plus de valeur car là où il n'y a pas de justice, il n'y a pas d'autorité. Léon XIII, Diuturnum, 1881	<b>Le coup de maître de Satan, c'est d'avoir réussi à semer la désobéissance à toute la Tradition par obéissance.</b> <b>(la fausse obéissance)</b>  <b>Mgr Marcel Lefebvre</b>

**Objection :** Par la désobéissance à la hiérarchie officielle de l'Eglise, ne pousse-t-on pas à l'anarchie ?

**Réponse :** En aucun cas ! Ce sont les modernistes qui causent l'anarchie et la confusion en désobéissant aux traditions sacrées.

Saint Thomas d'Aquin : « Là où il y a danger prochain pour la Foi, les prélats doivent être combattus en public par leurs sujets. C'est ce que dit saint Paul contre saint Pierre » (commentaire sur l'épître aux Galates II, 14)

Saint Robert Bellarmin : Quand le Pontife suprême prononce une sentence d'excommunication qui est injuste ou nulle, il ne faut pas l'accepter, sans pour autant manquer au respect qui est dû au Saint-Siège.

Abbé Denis QUIGLEY

## Même combat ?



Au lendemain de la condamnation de l'action de Monseigneur Lefebvre, Jean-Paul II institue la Commission Ecclesia Dei pour « faciliter la communion ecclésiale » de ceux qui estiment désormais néfaste la position de Monseigneur Lefebvre. Ainsi naquit la Fraternité Saint-Pierre, suivie par l'abbaye du Barroux puis par d'autres instituts comme l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, l'Institut du Bon Pasteur et les missionnaires de la Miséricorde divine.

*Qu'est-ce qui différencie la Fraternité Saint-Pie X des conservateurs<sup>1</sup> et des communautés Ecclesia Dei ?*

C'est une profonde divergence quant à la compréhension de la crise de l'Eglise, et de l'attitude à adopter.

Pour la FSSPX, la crise de l'Eglise prend son origine immédiate dans le Concile Vatican II, dont plusieurs affirmations s'opposent radicalement à l'enseignement du Magistère antérieur<sup>2</sup>, et dans les réformes qui l'ont suivi, comme celle de la nouvelle messe qui fut élaborée avec six pasteurs protestants. Pour les conservateurs et les instituts Ecclesia Dei, le dernier Concile « doit faire l'objet d'une attitude positive en évitant toute polémique. »<sup>3</sup> Quant à la nouvelle messe, ils y voient l'expression d'une liturgie légitime et bonne, quoique certains l'estiment moins parfaite que l'ancienne liturgie.



*Quant à l'attitude pratique alors, où se situe la différence ?*

La FSSPX tire la conséquence de la nocivité du concile et de la nouvelle messe : elle refuse donc la collaboration avec des évêques dont la doctrine est inspirée des nouveautés du concile, ainsi que la célébration de la nouvelle messe. Les instituts Ecclesia Dei et les conservateurs au contraire sont soumis dans leur apostolat à l'évêque diocésain, et abritent régulièrement la célébration de la nouvelle messe dans leurs paroisses.

*A-t-on des preuves des positions de ces communautés ?*

Parmi de nombreux exemples, on relèvera les suivants :

Sur le site général de la Fraternité Saint Pierre (fssp.org), on trouve plusieurs documents révélateurs comme par exemple une conférence de Monseigneur Guido Pozzo à Wigratzbad (le séminaire de cette congrégation), le 2 juillet 2010, dans laquelle le prélat déclare : « Le point vraiment déterminant du travail de désorientation et de confusion qui a caractérisé et caractérise encore notre époque ne provient pas du Concile Vatican II en tant que tel (...) mais c'est l'interprétation de cet enseignement. »

L'abbé Vincent Ribeton, supérieur du district de France au moment des « canonisations » de Jean-Paul II et Jean XXIII, a déclaré dans la LAB n°75 : « Notre Frater-

nit, placée sous le patronage de St Pierre, se réjouit de la reconnaissance de la sainteté de deux de ses successeurs ».

Le Père Basile Valuet, moine à l'abbaye du Barroux, a publié une imposante thèse intitulée La liberté religieuse et la Tradition catholique. Le Père tente d'expliquer en 1000 pages (6 volumes) que l'enseignement du Concile sur ce point ne contredit pas l'enseignement du Magistère antérieur.

*La messe célébrée par certains conservateurs et par les communautés Ecclesia Dei est la messe traditionnelle, alors pourquoi ne pas y assister ?*

Avant de répondre, il faut comprendre une chose : l'assistance à la messe est un acte qui s'inscrit dans un

contexte. On bénéficie du sacrement (c'est le but principal du fidèle), mais cela se fait dans un cadre : la société religieuse dont fait partie le prêtre, le lieu dans lequel on se trouve, etc... Tout cela forme un contexte, et il est capital de comprendre qu'on ne peut pas dissocier le sacrement du contexte : c'est pourquoi on n'a pas le droit, par exemple, d'assister à une messe orthodoxe pourtant valide.

Or le contexte est celui-ci : l'institut dont fait partie le célébrant est objectivement complice, au moins par son silence, des erreurs graves propagées depuis le Concile. De plus l'église dans laquelle la

messe se célèbre est utilisée pour des messes Paul VI, plus ou moins fréquentes. Ainsi les fidèles qui y sont se trouvent facilement exposés aux erreurs modernes. Monseigneur Lefebvre désignait ainsi le problème, des fidèles rattachés aux instituts Ecclesia Dei : « Ils se trouvent dans un climat d'ambiguïté qui à mon sens est dangereux. » (Fideliter n°79).

Abbé Guillaume SCARCELLA

<sup>1</sup> Par conservateurs, on désigne les catholiques conciliaires attachés à plusieurs éléments de la Tradition comme la messe traditionnelle ou le combat contre le divorce. Les plus connus sont des personnalités comme les Cardinaux Sarah et Burke, et des communautés comme les abbayes de Fontgombault et Lagrasse.

<sup>2</sup> Les points les plus graves sont les suivants : la liberté religieuse de Dignitatis Humanae contredit Grégoire XVI dans Mirari vos ainsi que Pie IX dans Quanta Cura et dans une proposition condamnée du Syllabus ; la collégialité de Lumen Gentium contredit l'enseignement de Vatican I et celui de Pie XII dans Mystici Corporis ; enfin l'œcuménisme de Unitatis Redintegratio contredit Pie XI dans Mortalium animos et Pie XII dans Humani Generis et Mystici Corporis.

<sup>3</sup> Protocole d'accord avec Rome du 5 mai 1988, qui fut refusé par Monseigneur Lefebvre mais qui servit de base aux négociations de Rome avec les futures communautés Ecclesia Dei.

## La vie familiale



On ne le dira jamais assez, l'enfant à besoin de sa famille. André Maurois l'éclaire d'une façon singulière : « Exilé, sensible, malheureux, on regrette sa famille et surtout la douceur maternelle. » Lélia. Gilbert Cesbron quant à lui, expose les méfaits de sa destruction à travers un petit héros, Martin. Alors, nécessaire ? A plus d'un titre ! En effet, c'est au sein de la famille, que nos enfants font l'apprentissage des devoirs les plus élémentaires comme ceux du dévouement mais aussi de la gentillesse. Ils s'empressent auprès de leurs parents, ils exercent encore leur attention avec leurs frères et sœurs. Tout cela se fait sans qu'ils y pensent car des sentiments naturels les plus profonds les favorisent, ils se nomment : amour filial. Oui vraiment, il leur est doux d'être juste, dévoué envers leurs proches même si, de temps en temps, des disputes, des chamailleries naissent et disparaissent tout aussi soudainement. Ainsi, le devoir leur apparaît lumineux,

charmant. De plus, cette instruction rejaillit spontanément à l'extérieur du cercle familial car ayant appris à obéir à une autorité légitime, nos enfants se soumettent sans contrainte aux lois des sociétés. A. Maurois le remarque lorsqu'il écrit Don Juan ou la vie de Byron : « Garçon privé de père, il avait appris très jeune à mépriser toute autorité. Son esprit ne reconnaissait pas le devoir d'obéir... » La solidarité envers les plus faibles y trouve aussi son compte car le support mutuel étant acquis, il leur est facile de se pencher sur le sort des plus faibles. D'ailleurs, rappelez-vous cette maxime : « On ne donne que ce qu'on a ! » De tout cela, d'ailleurs naît la plus belle des vertus : la piété filiale. Évidemment, la maman tient une grande place dans le cercle familial, peut être la meilleure ! L'affection maternelle, chantée par les poètes :

*Oh, l'amour d'une mère...*

*Table toujours servie au paternel foyer*

*Chacun en a sa part, et tous l'on tout entier.*

Victor Hugo

Ou encore sous la plume de l'académicien André Maurois :

*Fait d'héroïsme et de clémence,*

*Présent toujours au moindre appel,*

*Qui de nous peut dire où commence,*

*Où finit l'amour maternel ?*

Bien sûr, le père joue un rôle, il n'est pas le moindre ! Par exemple, l'enfant trouve en lui, la force qu'il admire, la sécurité qui lui permet de s'épanouir, enfin un modèle pour sa construction personnelle ! Victor Hugo nous le confirme avec passion dans son poème Après la bataille « Mon père ce héros au regard si doux... » Un autre roman : La gloire de mon père, du plus célèbre de nos provençaux,

Marcel Pagnol, nous en livre une facette charmante. Certes l'amour paternel est moins instinctif, mais ce qu'il n'a pas dans ce domaine, il le gagne en réflexion. Comme les époux se complètent...

Hélas, quelques travers peuvent prendre racine et parasiter cet échange fructueux. Comme celui de se laisser aller à marquer une préférence pour le plus intelligent ou pour le plus beau. C'est injuste pour les autres et révélateur d'un bel égoïsme car vanter son enfant, c'est d'abord s'aimer soi-même favorisant la jalousie entre les enfants comme la suspicion, parfois l'aversion, enlaidissant l'amour fraternel, assombrissant du même coup, notre tableau. Les sentiments de Caïn envers son frère Abel en sont le prototype.

Cependant, la vie en commun, forge le caractère, les influences identiques reçues tout au long de l'enfance, les bons sentiments envers les parents créent de tels liens que les petites misères de la vie sont loin de rivaliser avec les bienfaits d'une famille.

D'ailleurs, cette famille sait s'ouvrir sur l'extérieur, augmentant d'autant son efficacité. Cela s'applique, par exemple, avec ceux d'une saine amitié, suivant l'observation d'Aristote : « Les gens vertueux seuls sont des amis... » En effet, un

ami, bien choisi, l'aide singulièrement car pour mériter son estime, l'enfant a le souci de se dévouer pour lui. En outre, celui-ci lui donne de bons exemples et certainement comble quelques lacunes : gaîté, égalité d'humeur, politesse... La littérature et notamment celle pour la jeunesse, le souligne régulièrement. Pensons à l'amitié si riche entre Rémi qui tire son ami Jean-Luc de Bretteville de sa solitude presque malade, La tâche de vin. Ou encore, toujours de Serge Dalens, celle du page Jef d'Hilssen, véritable bouclier pour son prince, Eric, qu'on ne présente plus. Enfin, pour nous persuader du bienfait des sentiments amicaux, la Bible nous livre l'exemple émouvant de Jonathan et du futur roi David (Sam. XVIII).

Une famille ? Nos enfants y puisent le nécessaire pour aborder leur vie sereinement. Rien ne la remplacera jamais ! Pour s'en convaincre, postons-nous à la sortie d'une école. Où se précipitent nos pitchouns ? Dans les bras de leurs parents ! Se précipiteraient-ils ainsi vers leurs bourreaux ? Ces enfants savent d'instinct, mais aussi, peu à peu, avec leur raison, où sont leurs bienfaiteurs. Comme, nous avons raison de solliciter le Seigneur par cette supplique : « Donnez-nous de nombreuses familles catholiques ! »

Frère Pascal



Le **25 avril**. Depuis quelques semaines, un magazine bien connu a modifié sa pagination. Ainsi, un cadre blanc entourant les photos est-il mis en vedette... Pour votre bulletin paroissial, c'est pareil, l'abbé Quigley, se lance dans un nouveau style d'article ! Sans aucun doute, notre rédaction met en avant le mot de Boileau, L'art poétique : « N'offrez au lecteur que ce qui peut lui plaire ».

Ses efforts se portent aussi sur la musique, car ce **jeudi 26**, voici qu'il réunit quelques jeunes pour une répétition de chant en vue de son apostolat dans l'Aveyron. Avouons-le, leur motivation avait deux moteurs, la beauté de la liturgie et l'assurance de ne pas rater la diffusion de la fameuse Ligue des Champions ! C'est du foot ! Le lendemain, leur prestation fut à la hauteur des espérances de tous.

A Perpignan où on ne dort pas non plus sur ces lauriers, les tertiaires et les anciens retraitants se regroupent autour de l'abbé Scarcella qui leur présente la famille de notre fondateur, pour ensuite laisser la parole à un historien dont Charles Mauras fut la préoccupation ! Bien sûr, ces braves paroissiens prièrent aussi ; mais peut-on en douter ?

De nombreux luminaires brûlent devant les statues de Saint Joseph dont nous fêtons aujourd'hui la fête. Nous sommes le **1<sup>er</sup> mai** ! A 11h30, une messe dite par l'abbé de Courssou est chantée au prieuré par nos abbés ! Ce qui ajoute à la beauté de la cérémonie dont le prédicateur dévoile certains secrets du grand saint honoré aujourd'hui.



**Samedi 7 avril**. Nos amis se retrouvent au prieuré pour son entretien. La qualité de leur prestation prouve qu'ils n'ont pas l'air empruntés, gauches, comme purent le paraître les habitants de notre capitale qui se précipitèrent en masse au Champ-de-Mars en 1790 pour y préparer la fête de la Fédération. E Gérard : « Les parisiens ont travaillé la terre pour la première fois de leur vie... » observait-il, Journal d'un étudiant. De plus, le même jour, mais à Narbonne, les louveteaux courent à nouveau autour de leur mât de meute sous le regard attendri de leurs cheftaines.

**Dimanche**, à la fin de la messe, les enfants recevront la bénédiction qui leur est réservée. Leur sourire n'en sera que plus resplendissant. La paix de l'âme ! Quel que soit la ville, nos fidèles, derrière leur pasteur respectif, suivent les dévotions du premier samedi du mois avec le même désir de sanctification que la veille, premier vendredi de mai... L'abbé Mavel, quant à lui, prêche une récollection aux élèves de Saint Pré à l'occasion de leur communion solennelle.

**8 mai** ! Nous sommes au monument aux morts du village. Il était temps ! Oradour sur Glane, les visages hagards des réfugiés, les berlinois éprouvant à leur tour les affres de la défaite, les longues listes des disparus et les bâtiments éventrés... Alfred de Vigny s'émouvait du massacre d'un adolescent et de son père ; chacun pouvait donc dire légitimement avec le capitaine Renaud, l'un de ses personnages : « Je suis las de la guerre. » Servitude et grandeur militaire. Toutefois, les prières du rituel des rogations dites ces trois premiers jours de la semaine sont nettement plus réconfortantes. Les prêtres se déplacent chaque soirée dans les domaines agricoles ou viticoles dont les propriétaires d'ailleurs, nous montrent un bel esprit de foi.





Ce **mardi soir**, l'abbé Quigley et les étudiants enfument notre quartier par les douces effluves de leur barbecue. Avant de déguster leur cuisine, ils ont pieusement prié à la chapelle et écouté le petit topo.

Le jeudi de l'Ascension nous ramène tous, à nouveau, dans nos chapelles respectives. Cette fois, contrairement à l'habitude, pas d'Asperges me en ouverture, mais l'extinction du cierge pascal à la fin de l'Évangile.

**Samedi 12**, l'abbé Scarcella, entouré de notre communauté, de ses fi-

dèles, de ses parents d'élèves accompagnés bien sûr de leurs bambins et de tous les amis de cette région perpignanaise, propose une kermesse au domaine de Torreilles, toujours aussi beau. Tout fut parfait dans un même

mélange de saveurs de crêpes, de sucre chaud, de paëlla et d'herbes printanières.

Les oiseaux sont là, mais leurs pépiements sont couverts par ceux des enfants au plus fort de leurs jeux ou encore par le bang caractéristique des ballons crevés par les fléchettes. Bravo aux jeunes qui, en coulisse, s'activèrent avec le sourire.



Le lendemain, la **solennité de sainte Jeanne d'Arc** nous fait redresser la tête. Quand l'espoir nous tient ! Ce dimanche, une nouvelle fois, nos fidèles aveyronnais profitent avec joie du ministère sacerdotal de l'abbé Quigley qui note d'ailleurs au passage, un service de l'autel plus recherché. Ce dimanche est donc vraiment marqué par l'espérance.



**Jeudi 16, vendredi 17.** On s'affaire, le matériel s'entasse dans notre buanderie, les téléphones nous offrent un champ d'observation inespérées sur les effets de leurs ondes, la photocopieuse imprime les carnets... Bref, on s'active avant le départ du pèlerinage de Chartres. Les photos vous aideront sans doute à réaliser ce que sont ces trois belles journées, mais les beaux récits des pèlerins vous aideront encore plus à préparer votre sac pour celui de l'année prochaine. Le temps passe vite, dit-on !

« Excusez les fautes du copiste ! » Dans les dernières lignes de

son roman Monsieur Pons, Balzac réclame l'indulgence de ses lecteurs. Imitons le maître !



17 juin  
Journée paroissiale  
Fabrègues



10h30 : Messe

13h00 : Apéritif et repas champêtre

14h30 : Stands variés, saynètes des élèves de l'école St Dominique Savio

17h00 : Vêpres et Salut du Très-Saint-Sacrement



La meute et la clairière de nos chapelles recrutent !

Le nombre d'enfants augmentent, pas le nombre de cheftaines. Nous avons **besoin** de votre aide !

Venez nous rejoindre !

Rappel

A partir du 29 juin inclus, jusqu'à la fin du mois d'août, il n'y a pas de messe en semaine (hormis 1<sup>er</sup> vendredi et samedi du mois) à Narbonne, ni les vendredis à Perpignan.

Vous pouvez nous aider :

. Par chèque à l'ordre du Prieuré st François de Sales (Fabrègues) ou Prieuré du Christ-Roi (Perpignan)

. Par virement :

IBAN (Fabrègues) FR70 3000 2083 2800 0046 6252 G67

- BIC CRLYFRPPXXX

IBAN (Perpignan) FR65 3000 2083 2800 0046 6220 C69

- BIC CRLYFRPPXXX

Grâce aux reçus fiscaux, un don de 100€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 66€ et vous coûte en réalité 34€.

Une messe est célébrée, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 18h30 à Fabrègues pour les bienfaiteurs de nos prieurés et écoles.

Merci !





## PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES (34) FABRÈGUES - BOIRARGUES (Lattes)

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 01 juin**  
- Boirargues : Messe à 8h.  
- Fabrègues : Heure sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 02 juin**  
- Boirargues : Messe à 8h.  
- Fabrègues : Heure Sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> dimanche** : Quête pour l'entretien du Prieuré.

- ❖ **Catéchisme des adultes** : le mercredi à 19h15.  
Thèmes de l'année : *Catéchisme du concile de Trente* (Abbé Mavel)  
*La Messe* (Abbé Brunet de Coursou)
- ❖ **Catéchisme des enfants** : les mercredis 06 et 20  
Abbé Quigley / Frère Pascal
- ❖ **Cercle des Etudiants** : les mardis à 19h, Topo, repas.  
9 rue Jean-Jacques Rousseau - Montpellier. - Abbé Quigley.
- ❖ **Soutien pour l'école St Dominique Savio** : le dimanche 10 juin
- ❖ **Quête pour les fleurs** : le 17 juin

## PRIEURÉ DU CHRIST-ROI (66) PERPIGNAN

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 01 juin** : Messe à 18h30 et salut.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 02 juin** : Messe à 8h suivie du ¼ h de méditation.
- ❖ **dimanche 03 juin** : Messe à 10h00 puis procession
- ❖ **1<sup>er</sup> dimanche** : Quête pour les prêtres (frais de route).
- ❖ **Catéchisme des enfants au Prieuré** : chaque samedi

- à 10h, excepté vacances scolaires.
- ❖ **Catéchisme des adultes** : chaque vendredi de 19h15 à 20h. Abbés Mavel / Scarcella.  
*Catéchisme du concile de trente* (Abbé Mavel)  
*Les origines de la crise de l'Eglise* (Abbé Scarcella)
- ❖ **Soutien pour l'école Notre-Dame du Mont-Carmel** : quête le dimanche 10 juin
- ❖ **Cercle St-Raphaël** : voir l'abbé Scarcella
- ❖ **Tiers-Ordre** : dimanche 24 juin

## ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCE (11) NARBONNE

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 01 juin** : Messe à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 02 juin** : Messe à 9h suivi du catéchisme

- pour les adultes.
- ❖ **Louveteaux/louvettes** : Premier samedi du mois  
Claire Cathala (06 41 01 53 53).
- ❖ **Cercle de Tradition** : Vendredi 15 à 19h15 ; Abbé Brunet de Coursou
- ❖ **Catéchisme des enfants** : vendredis 01 et 15 juin

### ... QUELQUES DATES À RETENIR ...

📅 **02 juin** : Journée travaux à Fabrègues

📅 **10 juin** : A Narbonne, messe à 10h00 suivie de la procession du Sacré-Coeur dans les rues de la ville.

📅 **17 juin** : Journée paroissiale à Fabrègues

📅 **29 juin** : Ordination au diaconat de l'abbé Pierre Thévenet

### ADRESSES DES PRIEURÉS ET DES CHAPELLES

**Prieuré Saint-François de Sales**  
1 rue Neuve-des-Horts  
34690 - Fabrègues

**Prieuré du Christ-Roi**  
113 avenue Joffre  
66000 - Perpignan

**Chapelle Notre-Dame de la Médaille  
Miraculeuse**  
Rue de la Chapelle  
**Boirargues**  
34970 - Lattes

**Église Notre-Dame de Grâce**  
Rue de Belfort  
11100 - Narbonne

**Château de Cabanous**  
12100 - Saint Georges de Luzençon

**Chapelle Sainte-Emilie de Rodat**  
40 Place des Fontaines  
Capelle  
12850 - Onet-le-Château (Rodez)

## Messes dans les prieurés & chapelles

<b>JUIN 2017</b>	<b>BOIRAR- GUES</b> <i>Médaille Miraculeuse</i>	<b>FABRÈGUES</b> <i>Notre-Dame de Fatima</i>	<b>RODEZ</b> <i>Sainte Emilie de Rodat</i>	<b>MILLAU</b> <i>Cabanous</i>	<b>NARBONNE</b> <i>Eglise Notre-Dame de Grâce</i>	<b>PERPIGNAN</b> <i>Christ-Roi</i>
Vendredi 01 <i>1<sup>er</sup> vendredi</i>	08h00	18h30			18h30	18h30
Samedi 02 <i>1<sup>er</sup> samedi</i>	08h00	18h30			09h00	8h00
<b>Dimanche 03</b> <i>2<sup>e</sup> après la Pentecôte Sol.Fête-Dieu</i>	08h30	<b>10h00</b>	--	--	09h00	<b>10h00</b>
Lundi 04		18h30				18h30
<b>Vendredi 08</b> <b>Sacré-Coeur</b>		18h30			18h30	18h30
Samedi 09	08h00	18h30				
<b>Dimanche 10</b> <i>3<sup>e</sup> après la Pentecôte Sol. Sacré-Coeur</i>	08h30	10h30	--	17h00	<b>10h00</b>	10h30
Lundi 11		18h30				18h30
Vendredi 15		18h30			18h30	18h30
Samedi 16		18h30			9h00	8h00
<b>Dimanche 17</b> <i>4<sup>e</sup> après la Pentecôte</i>	08h30	10h30	--	--	<b>10h00</b>	10h30
Lundi 18		18h30				
Vendredi 22		18h30			18h30	18h30
Samedi 23	08h00	18h30	18h30			8h00
<b>Dimanche 24</b> <i>5<sup>e</sup> après la Pentecôte Nativité de saint Jean-Baptiste</i>	08h30	10h30	10h30	17h00	<b>10h00</b>	10h30
Lundi 25		18h30				18h30
Vendredi 29		18h30				
Samedi 30		18h30				

Les confessions ont habituellement lieu ½ heure avant les messes et durant les messes dominicales à Boirargues et Fabrègues (sauf indication contraire).

**Boirargues** : Chapelet, chaque mercredi à 15h.

**Perpignan** :

- Chaque jeudi à 15h45, chapelet des mamans (pour les vocations) ;
- Chaque jeudi (sauf 1<sup>er</sup> jeudi) de 19h15 à 20h : adoration du St Sacrement. Complies à 19h45.
- Chaque samedi, permanence de 9h à 12h (sauf indication contraire).

### Coordonnées téléphoniques

**Prieuré St-François de Sales - Fabrègues :**

Tel : 09 81 28 28 05

Fax : 09 82 62 02 20

@ : 34p.fabregues@fsspx.fr

- Abbé Mavel : 06 15 54 84 06
- Abbé Brunet de Courssou : 06 50 62 99 55
- Abbé Quigley : 06 95 56 89 86
- Abbé Scarcella : 07 83 89 46 00
- Frère Pascal : 06 40 14 49 57

### CARNET PAROISSIAL

**A reçu la sépulture ecclésiastique**

Monsieur Jean SERRANO, le 22 mai 2018 à Fabrègues

**A rendue son âme à Dieu**

Madame COMBALAT, le 30 avril 2018